



SÈME SAUVAGE

mange sauvage

Sème Sauvage – Mange Sauvage :
Favoriser la trame verte et bleue urbaine
par l'échange de graines sauvages locales

Bilan 2022



Présentation du projet Sème sauvage - Mange sauvage

Si les pouvoirs publics instaurent graduellement de nouvelles pratiques de gestion de la flore spontanée en ville, on constate que les espaces privés (jardins des particuliers ou d'organisations privées...) restent majoritairement occupés par des espèces horticoles, moins favorables à la biodiversité que les espèces sauvages locales.

Or, il est à présent établi que ces espaces de verdure constituent des réservoirs de biodiversité indispensables en tant que maillons de la Trame verte et bleue urbaine. L'approvisionnement en espèces sauvages d'origine locale est cependant quasiment impossible pour des particuliers.

Le projet « Sème sauvage – Mange sauvage » s'est donc donné pour objectif de **sensibiliser le grand public à l'utilisation des espèces sauvages et locales** dans la végétalisation des espaces privés et publics, grâce à l'échange de graines sauvages locales. Il repose sur différentes actions :

- mise en place d'une grainothèque de plantes sauvages à la médiathèque de la MNEI et création d'un réseau de grainothèques de plantes sauvages sur le territoire
- aménagement d'un jardin « Sème sauvage, espace témoin aux abords de la MNEI
- création d'outils permettant de sensibiliser sur le sujet et de faciliter l'appropriation du projet par d'autres structures
- organisation d'animations, de formations et d'événements pour différents publics

En 2021-2022, le **programme « Mange sauvage »** vise en complément à faciliter l'intégration des plantes sauvages dans les jardins et les potagers en mettant l'accent sur les **plantes sauvages comestibles**. Il permet de s'adresser également à un public « jardinier », intéressé par les aspects comestibles et esthétiques de plantes à intégrer à un potager.

Pour faciliter l'appropriation des savoirs par tous, **huit espèces ont été sélectionnées** selon les critères suivants : espèces communes et peu fragiles, facilité d'identification, intérêts culinaires variés, graines faciles à récolter.

Le projet Sème sauvage – Mange sauvage s'adresse à différents publics :

- **grand public**, pour une sensibilisation globale aux enjeux de la trame verte et bleue via la végétalisation par les plantes sauvages.
- toute **structure-relais rassemblant du public** (bibliothèques, MJC, MDH, jardins partagés, services des espaces verts, écoles, entreprises, copropriétés, maisons de retraite...), en tant que structures-relais en contact avec le public
- animateurs nature et **acteurs de l'éducation à l'environnement** afin d'encourager leur formation sur le sujet et, par la suite, leur intervention en tant que personne-ressource

L'année 2022 a permis de consolider et de développer les actions Sème sauvage initiées depuis 2017, et d'approfondir les actions et outils autour du programme « Mange sauvage » sur les plantes sauvages comestibles.

Ce bilan récapitule les actions effectuées en 2022 autour des deux axes principaux du projet :

I Sensibilisation et pédagogie

II Formation et accompagnement

I Sensibilisation et pédagogie

Le projet Sème sauvage a porté la mise en place d'une grainothèque et d'un jardin de plantes sauvages, accompagnés de nombreux outils pédagogiques. En parallèle, différents événements ont lieu tout au long de l'année pour faire connaître le projet, en complément d'une communication dédiée.

1. La grainothèque et le jardin Sème sauvage : espace de troc et espace-témoin

1.1 Gestion de la grainothèque Sème sauvage

La grainothèque de plantes sauvages est située physiquement dans la médiathèque de la MNEI. Elle présente les **graines sauvages** disponibles au troc, ainsi que les **outils pédagogiques** et la **documentation** en lien avec le projet.



La grainothèque fonctionne sur un **principe de troc** : chacun peut venir librement prendre et déposer des graines, dans le but de constituer une "collection" utilisable par tous.

L'ouverture sur les graines de plantes sauvages permet à un tout un chacun de participer, puisqu'il est possible de récupérer des graines de plantes sauvages dans tous les espaces publics (berges de l'Isère, friches, trottoirs...)

Une partie de la grainothèque étant par ailleurs consacrée aux plantes potagères, cela favorise la discussion avec les jardiniers sur les **intérêts et apports des plantes sauvages pour la biodiversité et la trame verte et bleue**, et permet également à ceux-ci de troquer leurs graines de plantes potagères contre des graines de plantes sauvages, plus favorables à la biodiversité.

1.2 Aménagement et entretien du jardin Sème sauvage – Mange sauvage

Le jardin Sème sauvage, constitué uniquement d'espèces sauvages locales, joue le rôle de **réservoir de biodiversité** mais aussi d'**espace-témoin** de l'intérêt esthétique des plantes sauvages. Il a pour vocation de changer la perception souvent négative de ces herbes considérées comme « mauvaises », et d'encourager leur utilisation par les particuliers.

Le jardin a été réinstallé et réaménagé au printemps 2021, suite aux travaux sur les conduites de chauffage en 2020, qui ont conduit deux fois à sa destruction partielle. Les différents espaces recréés en 2021 ont été **alimentés, agrandis et entretenus en 2022** :

- jardin de plantes comestibles et médicinales
- espace plantes de rocaille
- jardin des fougères
- espace messicoles
- prairie sauvage

Dans le cadre du programme « Mange sauvage », une partie importante de l'espace le plus visible situé devant l'entrée de la MNEI est **dédié aux plantes sauvages comestibles**.

Cet espace permet de mettre notamment en valeur les espèces sélectionnées dans le cadre du programme Mange sauvage : consoude, égopode, laitue vivace, lamiers, lierre terrestre, mauve sylvestre, pourpier et silène enflée.



Des cartels d'information et des ardoises d'identification sont disposés dans le jardin et informent les passants et le public de la MNEI des caractéristiques de chaque espace du Jardin Sème Sauvage.



2. Outils pédagogiques

2.1 Bibliographie et mise en valeur de la documentation

La **documentation** disponible à la médiathèque (livres, BDs, revues, DVD, jeux...) est **mise en valeur** dans l'espace grainothèque et lors de chaque événement Sème sauvage : ateliers « Mange sauvage », formation à destination des organisations, stands lors d'événements, etc.



Une **veille éditoriale** est effectuée tout au long de l'année pour recenser les documents en lien avec les thématiques Sème Sauvage : récolte et conservation des graines, identification des plantes sauvages et comestibles, nature en ville, trame verte et bleue, etc.

En 2022, **12 documents** de types variés (albums jeunesse, manuels, essais, BDs, jeux, DVD) ont été sélectionnés et achetés pour compléter le fonds de la médiathèque.

Une **bibliographie Sème sauvage** présentant une sélection de ces documents est disponible en ligne et actualisée régulièrement :

https://www.mnei.fr/wp-content/uploads/2022/10/bibliographieSemeSauvage_2022.pdf

2.2 Ressources en ligne

Des **ressources en ligne** en lien avec le projet Sème sauvage sont intégrées tout au long de l'année à une rubrique dédiée sur notre site internet :

<http://www.mnei.fr/index.php/ressources-numeriques-autour-de-la-grainotheque/>

Cette page a été réorganisée fin 2021 - début 2022 pour mieux mettre en valeur les différentes thématiques en lien avec Sème sauvage. La page a été restructurée et la présentation retravaillée.

Un sommaire a été créé avec **différentes rubriques** : Grainothèques et graines, Connaître et reconnaître les plantes, Jardiner naturel et sauvage, Plantes sauvages comestibles et cueillette.

Chaque ressource, gratuite d'accès, est présentée par un court résumé et une image. Des pictos ont par ailleurs été ajoutés afin que le type de ressource (site web, vidéo, audio, document téléchargeable, etc.) soit facilement identifiable.

2.3 Fiches-espèces et Guide de récolte et de semis des plantes sauvages

Un « **Guide de récolte** et de semis des plantes sauvages » est disponible à la grainothèque et téléchargeable en ligne :

https://www.mnei.fr/wp-content/uploads/2018/10/SEME-SAUVAGE_guide_recolte_2018.compressed.pdf

Il permet de connaître les principes de base pour la récolte et le semis des plantes sauvages.

24 fiches-espèces sont également disponibles à la grainothèque et téléchargeables en ligne. Elles ont été actualisées en 2022 avec ajout de leurs propriétés comestibles.

8 nouvelles fiches « sauvages et comestibles » correspondant au programme Mange sauvage ont par ailleurs été finalisées en 2022 et sont disponibles à la grainothèque, et en téléchargement sur la [page Sème sauvage](#) (onglet Guides, Fiches).

[>> Télécharger les 24 fiches-espèces Sème sauvage](#)

[>> Télécharger les 8 fiches-espèces Mange sauvage](#)

Fiches espèces Mange sauvage
Toutes les fiches espèces sont consultable sur place à la [médiathèque de la MNEI](#).
[>> Télécharger les huit fiches espèce du programme « Mange sauvage »](#)

Égopode
fiche espèce

Grande consoude
fiche espèce

Laitue vivace
fiche espèce

Lamiers
fiche espèce

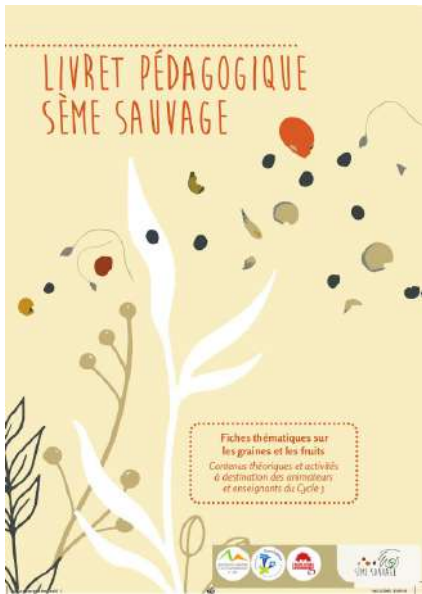
Lierre terrestre
fiche espèce

Mauve sylvestre
fiche espèce

Pourpier
fiche espèce

Silène enfée
fiche espèce

2.4 Livret pédagogique Sème sauvage



Le Livret Sème sauvage, finalisé fin 2020, est un **kit pédagogique destiné aux enseignants et animateurs pour des enfants de cycle 3 (9-12 ans)**. Structuré en 6 fiches thématiques, il comprend des apports théoriques, des animations pratiques et des références documentaires pour approfondir chaque sujet.

Le livret est disponible à la consultation et au prêt à la médiathèque.

Il est **distribué gratuitement** en version papier à toute organisation qui travaille avec des enfants et souhaite développer des projets autour de la biodiversité. Plus d'une **centaine de livrets papier ont été distribués**, principalement aux organisations du territoire métropolitain : écoles, collèges, associations, bibliothèques, MJC, collectivités, jardins partagés...

Le livret est également **téléchargeable en ligne librement** (sous licence Creative Commons) au lien suivant :

https://www.mnei.fr/wp-content/uploads/2020/12/Livret-pedagogique_S%C3%A8me-sauvage.pdf

Le choix de la licence Creative Commons CC BY-NC-SA (Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions) permet une large diffusion des contenus et leur réutilisation par d'autres organisations.

L'information de la publication du livret a été diffusée par de multiples canaux : lettres d'informations de la MNEI, de Gentiana et de FNE Isère, mailings ciblés (partenaire du Contrat vert et bleu, Lettre de diffusion Sème sauvage, bibliothèques, MDH, MJC...), réseaux sociaux, plateformes territoriales et nationales (CAUE, Tela Botanica, Graines de Troc, etc.).

2.5 Kit de prise en main à destination des structures souhaitant mettre en place un espace Sème Sauvage

Toutes les organisations souhaitant mettre en place une grainothèque Sème sauvage peuvent utiliser l'ensemble des outils disponibles sur la [page Sème sauvage](#) (onglet Guides, Fiches) :

- Mode d'emploi de la grainothèque
- Guide de récolte et de semis des graines de plantes sauvages
- Fiches espèces Sème sauvage et Mange sauvage
- Livret pédagogique
- Modèle de sachet de graines
- Plans pour la fabrication d'un meuble de grainothèque
- Bibliographie
- Supports de communication : affiche et flyers
- Ressources en ligne

3. Événements autour du projet

La reprise des activités en 2022 a permis d'organiser et de participer à plusieurs événements dans la métropole grenobloise.

3.1 Chantiers participatifs et actions autour du jardin et du projet Sème sauvage



Le 20 avril 2022, Gentiana a animé un **chantier participatif « jardinage sauvage »** ouvert au tout public de 10h à 17h autour de l'aménagement et de l'entretien du jardin / espace-témoin (10 participants).

Cette journée s'est déroulée en deux temps :

- cueillette et bouturage de plants sauvages en matinée
- nettoyage, aménagement et plantations dans le jardin Sème sauvage l'après-midi

L'invitation aux chantiers participatifs est diffusée à la fois par les moyens de communication habituels des 2 associations (liste d'adhérents, lettre d'information, site internet, réseaux sociaux) mais aussi à travers une liste de diffusion spécifique aux habitants du quartier intéressés par les activités de la MNEI et par son site de compostage partagé.



D'autres actions permettant de valoriser le projet ont également eu lieu :

le 13 mai, le projet a été présenté à l'**Agence Erasmus +**, avec don d'un plant de nielle des blés (plante sauvage messicole) comme « prix » pour le gagnant du jeu organisé par l'Agence

Du 17 juin au 25 juillet 2022, des **sculptures de boules à graines** réalisées lors de l'exposition céramique au Musée de l'Ancien Evêché ont été exposées au jardin Sème sauvage

Les 16 et 17 septembre 2022, la grainothèque et le jardin ont été mis en valeur à l'occasion des portes-ouvertes de la médiathèque environnement pour les **Journées du patrimoine** – thématique patrimoine durable

Le projet et les documents de la médiathèque ont été présentés le 15 octobre 2022 à l'occasion de l'événement « **Parlons graines !** » organisé par l'association Brin d'Grelinette à la MNEI.

3.2 Participation à divers événements

Le projet Sème sauvage a été **présenté « hors-les-murs »** à plusieurs occasions :

- **20 mars 2022** : Stand « Sème sauvage » pour la Fête de la Nature et de l'oiseau à Biviers (80 personnes)
- **30 avril 2022** : Marché aux graines et plantes sauvages du projet Sème sauvage, à l'occasion des portes-ouvertes du Centre Horticole de la Ville de Grenoble (100 personnes)
- **07 mai 2022** : Stand « Sème sauvage » au marché aux plantes des Unions de Quartier Mutualité/Préfecture, Exposition/Bajatière, Centre-Ville au Jardin de ville de Grenoble (50 personnes)
- **07 septembre 2022** : Stand « Sème sauvage-Mange sauvage » l'après-midi à St Égrève (35 personnes)
- **15 octobre 2022** : stand Sème sauvage à l'occasion de la journée « De l'assiette à la terre : manger et jardiner autrement » au Parc de l'Île d'Amour à Meylan de 14h à 17h. Avec atelier « **Plier ses sachets de graines** » toute l'après-midi (45 personnes)

La participation à ces événements a donné l'opportunité de faire connaître la grainothèque (sous sa forme « portative ») ainsi que les outils et la documentation disponible, et de sensibiliser aux enjeux de la trame verte et bleue à travers la végétalisation par les plantes sauvages.



Marché aux plantes Unions de quartier 07/05



Atelier sachet de graines le 15/10
Photo : Grenoble Alpes Métropole

Plusieurs événements ont également été organisés par les autres organisations du réseau Sème sauvage :

- **05 mars 2022** : Foire aux graines à l'Iliade (Eybens) de 15h à 18h, organisée par les Jardins Familiaux Eybinois et avec le soutien de la Ville d'Eybens
- **11 mai 2022** : Atelier cartes à germer, recyclage et création de papier de 15h à 17h à la médiathèque de l'Isle d'Abeau
- **14 mai 2022** : Troc de graines et de plantes de 10h à 12h devant la médiathèque de l'Isle d'Abeau
- **15 juin 2022** : Sortie découverte des plantes sauvages comestibles du bois de La Bâtie par Gentiana – organisée par la médiathèque de Saint Ismier
- **24 septembre 2022** : Animation de Gentiana sur les plantes sauvages organisée par la Ville de Saint Martin d'Hères pour la fête des jardins familiaux

3.3 Marché aux graines et plantes sauvages

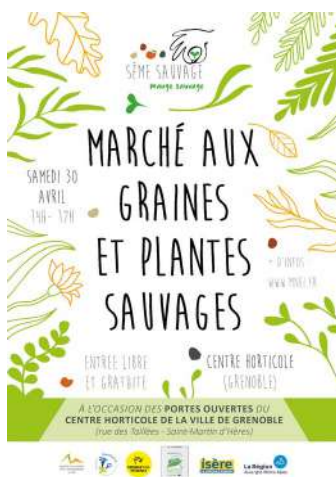
Le « Marché aux graines et plantes sauvages » a eu lieu le **samedi 30 avril** de 14h à 17h à l'occasion des **Portes-ouvertes du Centre horticole** de la Ville de Grenoble.

Plus de 100 plants ont été préparés par Gentiana et proposés au public sur le stand Sème sauvage, en parallèle de la grainothèque portative, des outils pédagogiques et des documents de la médiathèque.

Être présent au Centre horticole a donné une belle visibilité au projet. Une **centaine de personnes** se sont présentées sur le stand et se sont montrées curieuses et intéressées par l'intérêt des plantes sauvages pour la biodiversité.

La communication autour de l'événement s'est basée sur :

- la création d'une affiche et d'un flyer dédiés à l'événement, affiché et mis à disposition dans différents lieux
- mise en valeur dans la lettre d'information et le site internet
- publication sur les réseaux sociaux
- diffusion via nos partenaires
- mailings ciblés



3.4 Présentation du Livret pédagogique

Le Livret pédagogique Sème sauvage a été présenté à plusieurs reprises en 2022 :

- lors des différents stands de présentation du projet (à Biviers, Grenoble, Saint Égrève, Meylan)
- aux 5 bibliothèques du réseau de la Bibliothèque municipale de Grenoble ayant programmé des animations « découverte des plantes sauvages » avec Gentiana dans le cadre du Mois des petits lecteurs (présentation par mail et distribution)
- à l'occasion de l'[interview radio sur RCF](#) diffusée le 20 octobre

- lors de la Journée technique professionnelle d'échanges sur la végétalisation des espaces minéraux par l'association Gentiana

Il a également été ajouté aux Ressources disponibles sur le site web de Grenoble Capitale Verte. Grâce à la création d'un partenariat avec la Direction Éducation Jeunesse de la Ville de Grenoble, une **présentation aux animateurs péri-scolaires** est en cours d'organisation.

Le Livret continue également à être valorisé dans la grainothèque, sur la page web Sème sauvage et dans les Ressources en ligne de la médiathèque.

4. Communication et diffusion

4.1 Visuels de communication

Les visuels de communication du projet ont été mis à jours début 2021 pour refléter la nouvelle branche « Mange sauvage ».

Le logo a été adapté, ainsi que les autres supports de communication du projet (affiches, flyer). Une pastille spécifique « Mange sauvage » a été crée pour visibiliser cette branche du projet.

Tous les documents de communication autour du projet sont téléchargeables sur la page Sème sauvage (Onglet Affiche, Flyer, Logo) :

<https://www.mnei.fr/index.php/la-mediathèque/grainothèque/semesauvage-la-grainothèque-de-plantes-sauvages/>



4.2 Lettre d'information dédiée

La **Lettre d'information « Sème sauvage »** a été crée au printemps 2021 et est envoyée tous les deux mois. Elle compte **220 abonnés** début novembre 2022.

Cette lettre met à l'honneur les graines et plantes sauvages pour encourager la diffusion des connaissances sur le sujet. Elle comprend les rubriques suivantes :

- Actions Sème sauvage à venir
- L'écho du réseau : nouvelles d'une grainothèque du réseau
- Au jardin sauvage : présentation d'une espèce
- Récolte ! Des graines à récolter en ce moment

- Un outil Sème sauvage à découvrir
- A lire ! La publication de saison : présentation d'un document de la médiathèque
- Ressource en ligne : présentation d'une ressource sur les plantes sauvages
- Événements

Consulter les Lettres d'information Sème sauvage 2022 :

[Janvier-février 2022 #4](#) / [Mars-avril 2022 #5](#)

[Mai-juin 2022 #6](#) / [Juillet-août 2022 #7](#)

[Septembre-octobre 2022 #8](#) / [Novembre-décembre 2022 \(à venir\)](#)

Tous les articles parus dans cette lettre restent également accessible sur la [page « Actualités Sème sauvage »](#) créé sur notre site en 2021.

Le relais sur les activités Sème sauvage est par ailleurs assuré aussi tout au long de l'année via la lettre d'information de la MNEI (environ 3000 abonnés), envoyée tous les deux mois :

<http://www.mnei.fr/index.php/actualites/lettres-dinformation/>

4.3 Pages web Sème sauvage et Mange sauvage sur le site de la MNEI

L'interface de présentation du projet Sème sauvage et de sa branche Mange sauvage a été retravaillée en 2021 et 2022 :

- la [page Sème sauvage](#) a été retravaillée fin 2021 - début 2022 pour offrir une navigation plus ergonomique et un visuel plus esthétique (ajoute d'images, de sous-rubriques dynamiques, etc.)
- Un **logo** permettant d'être redirigé rapidement vers le projet a été ajouté sur la page d'accueil du site de la MNEI en 2021
- une **nouvelle page** a été crée pour présenter spécifiquement la branche « **Mange sauvage** » en 2021 ([lien vers la Page](#))
- le visuel [des outils Sème sauvage](#) (onglet Guide, Fiches) a été retravaillé en profondeur début 2021 pour plus de visibilité et faciliter le téléchargement

Le projet « Sème Sauvage »

Le projet "Sème sauvage" a pour vocation de sensibiliser à l'**utilisation des espèces sauvages et locales** dans la **végétalisation** des espaces privés et publics, afin de favoriser la biodiversité. Il s'inscrit dans le cadre du **Contrat Vert et Bleu** piloté par Grenoble-Alpes-Métropole.

« Sème sauvage » accompagne la mise en place d'un réseau de grainothèques de plantes sauvages grâce à :

<p>des outils pédagogiques</p> <p>Livret pédagogique, fiches-espèces, guide de récolte et de semis, jardin sauvage,</p>	<p>des événements</p> <p>Chantiers participatifs, ateliers, grainothèque mobile, stands</p>	<p>des formations</p> <p>à destination de toute organisation souhaitant mettre en place un espace</p>
--	--	--

4.4 Autres types de diffusion

La **liste de diffusion Sème sauvage**, qui rassemble des structures socio-culturelles ayant une grainothèque ou souhaitant en mettre une en place, est utilisée afin de développer un réseau d'échange de pratiques. A ce jour, **95 personnes** sont abonnées à cette liste sur l'ensemble de la région.

La communication autour du projet Sème sauvage utilise également d'autres canaux, tels que les lettres d'information et sites web de nos **partenaires** (Gentiana, L'écho sauvage, Les cueilleuses de paysage) et les **réseaux sociaux**.

En 2022, les actions du projet Sème sauvage ont été relayés dans **différents médias** :

- Articles du **Dauphiné Libéré** :
 - le 06 mai sur le Marché aux plantes des unions de quartier
 - le 25 septembre sur le 2ème troc de plantes organisé par la médiathèque de l'Isle d'Abeau
 - le 25 septembre sur l'animation de Gentiana à St Martin d'Hères
 - le 13 octobre sur la journée « De la terre à l'assiette »
- **Interview radio** de la MNEI « La revanche des herbes sauvages locales » sur le projet Sème sauvage pour l'émission Commune Planète (Isère) de RCF le 13 octobre, diffusée le 20 octobre > [Lien vers l'émission](#)

5. Coordination du projet et développement de partenariats

Plusieurs **réunions de coordination** ont été menées pour réaliser le projet :

- COPIL CVB : 1 le 01 juillet 2022
- Réunions internes MNEI-Gentiana : 9 tout au long de l'année 2022

En 2021 et 2022, un **partenariat** a été développés par la MNEI avec d'autres organisations qui travaillent autour des plantes sauvages comestibles ([l'Écho sauvage](#) et [Les cueilleuses de paysage](#)), afin d'augmenter la visibilité du projet et d'élargir le nombre de récolteurs de graines. Ce partenariat a été renouvelé en 2022 avec l'apport de graines pour la grainothèque par l'Écho sauvage. L'objectif à moyen terme est de former ensemble un **réseau de récolteurs de graines de plantes sauvages** pour alimenter les grainothèques Sème sauvage du réseau.

II Formation et accompagnement

Les ateliers et formations Sème sauvage sont très appréciés et toujours complets, preuve de l'intérêt du public pour les graines et plantes sauvages. En terme d'accompagnement, nous avons souhaité en 2022 orienter celui-ci vers la formation à la récolte de graine, afin d'aider les organisations du réseau à faire vivre leurs grainothèques de plantes sauvages.

1. Ateliers « Mange sauvage » grand public

Un cycle de trois ateliers d'initiation sur les plantes sauvages locales comestibles a eu lieu entre mai et septembre 2022, les mercredi soir de 18h à 19h30 :

- **mercredi 04 mai 2022** : initiation-découverte de plantes sauvages locales comestibles (focus sur 3 à 4 espèces) – 12 participants [complet]
- **mercredi 08 juin 2022** : initiation-découverte de plantes sauvages locales comestibles (focus sur 3 à 4 espèces) – 14 participants [complet]
- **mercredi 21 septembre 2022** : récolter et conserver les graines de plantes sauvages comestibles – 13 participants [complet]

Les ateliers sont gratuits et accessibles à tous (enfants accompagnés par un adulte, à partir de 12 ans) sur inscription. Tous les ateliers ont été complets avec liste d'attente.

Les outils Sème sauvage et la documentation liée est mise en valeur et à disposition lors de chaque atelier.

Les retours des participants sur les ateliers ont montré une grande satisfaction quant aux contenus et beaucoup d'intérêt pour continuer à développer leurs connaissances sur le sujet !



2. Formation « Mettre en place un espace Sème sauvage : jardin et/ou grainothèque de plantes sauvages et comestibles » pour les professionnels

L'axe de formation de Sème Sauvage permet de disséminer le projet dans d'autres structures, dans l'objectif de créer un **réseau de grainothèques de plantes sauvages** et de multiplier la sensibilisation et les actions en faveur des plantes sauvages locales.

La **formation « Mettre en place un espace Sème sauvage : jardin et/ou grainothèque de plantes sauvages et comestibles »** est destinée à toute organisation (bibliothèque, MJC, MDH, EHPAD, comité d'entreprise, centre d'accueil, etc.) ayant des projets autour de la biodiversité et souhaitant installer des plantes sauvages dans un espace extérieur leur appartenant et/ou mettre en place une grainothèque dans un espace collectif.

La formation a été assurée à deux voix par un animateur botanique de Gentiana et par la documentaliste de la MNEI. Elle a eu lieu le 05 mai 2022 à la MNEI.

Quatorze personnes issues de différentes organisations ont participé à cette formation avec beaucoup d'enthousiasme et d'intérêt.

L'objectif de **diversifier les types d'organisations** participant à la formation a bien été atteint grâce à un travail de communication ciblé. Ont ainsi participé des professionnels issus d'un collège, d'une bibliothèque municipale et d'une bibliothèque universitaire, de trois services municipaux, d'une MJC, d'une Maison de quartier, de deux écoles et d'un centre horticole ; ainsi qu'une animatrice nature.

Gentiana intervient par ailleurs auprès des services des espaces verts en lien avec le programme « Végétal local », notamment autour de la récolte et de la conservation des graines d'arbustes et d'arbres.

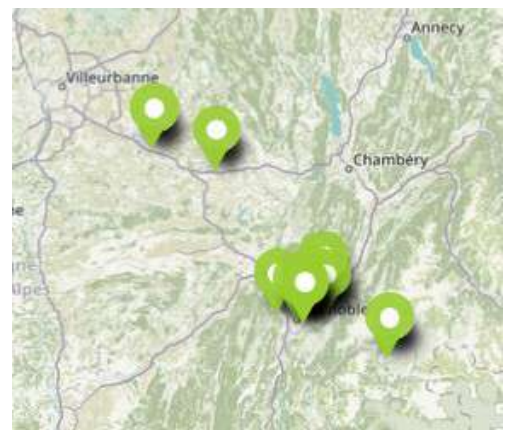


3. Accompagnement post-formation et dynamique de réseau

3.1 Le réseau Sème sauvage en 2022

Outre la grainothèque située à la MNEI, le réseau des grainothèques de plantes sauvages compte **11 organisations** :

- médiathèque de l'Alpe d'Huez
- médiathèque Jules Verne à Domène
- médiathèque l'Ellipse à Sassenage
- médiathèque Paul Éluard à Fontaine
- médiathèque Agnès Varda à l'Isle d'Abeau
- médiathèque La Passerelle à la Tour du Pin
- médiathèque l'Orangerie à St Ismier
- Ville de Saint Martin d'Hères (grainothèque mobile)
- bibliothèque des Béalières à Meylan
- Médiathèque départementale de l'Isère
- CAESUG du CNRS à Grenoble



Une [carte interactive](#) des grainothèques et jardins Sème sauvage a été **réalisée début 2022** sur la nouvelle page web Sème sauvage. [> Voir la carte](#)

3.1 Accompagnements réalisés en 2022

Au mois de janvier 2022, un **questionnaire d'évaluation/suggestions** a été envoyé à tous les participants des formations Sème sauvage afin de connaître leurs besoins. Après analyse des retours, nous avons décidé d'**orienter l'accompagnement des organisations sur la formation d'un groupe d'utilisateurs de leur structure**, afin d'inciter les utilisateurs à ensuite récolter eux-mêmes des graines pour alimenter la grainothèque, et **devenir récolteurs et récolteuses de graines de plantes sauvages**.

> Afin de relancer la dynamique globale dans l'ensemble des grainothèques, un **lot d'une dizaine de sachets de graines** de plantes sauvages a été fourni à chaque organisation membre du réseau Sème sauvage en janvier 2021.

6 organisations ont été accompagnées de façon spécialisée en 2022 à travers différentes interventions :

- **MJC des Allobroges (Grenoble)** : deux animations « Découverte des graines de plantes sauvages » les 19 et 28 juillet pour deux groupes d'enfants de 3 à 6 ans (30 participants)
- **Médiathèque de l'Isle d'Abeau** : formation d'un groupe d'utilisateurs à la récolte de graines de plantes sauvages le 10 septembre (14 personnes)
- **Médiathèque de Saint Ismier** : formation d'un groupe d'utilisateurs/familles à la récolte de graines de plantes sauvages le 28 septembre (15 personnes)
- **Maison de quartier Texier / Association NIDSS** : discussion autour de la place des plantes sauvages au jardin partagé et initiation à la récolte de graines de plantes sauvages le 30 septembre (6 personnes)
- **Bibliothèque de Gières** : conseil pour le montage d'une animation autour du semis de plantes sauvages le 02 avril et fourniture d'une dizaine de sachets de graines
- **Bibliothèque des Béalières (Meylan)** : Présentation des ressources de la médiathèque (jeux, livres adulte et jeunesse) et aide au montage d'un projet d'animation le 19 octobre



Récolte de graines - L'Isle d'Abeau



Récolte de graines - St Ismier

Sème sauvage a également été présenté à d'autres structures intéressées :

- **Maison des habitants Centre-Ville** (Grenoble) : rendez-vous de présentation du projet Sème sauvage le 26 janvier, visite des locaux en vue du montage d'un projet de grainothèque
- **Collège et Lycée Stendhal** (Grenoble) : rencontre à la médiathèque de la MNEI le 27 janvier, présentation du projet et de la grainothèque, inscription à la formation Sème sauvage
- **Ville de Seyssins** : présentation du projet, de la grainothèque et de la médiathèque le 24 février + prêt de documents pour le Séminaire du Plan Air Climat Énergie du 08 avril
- **Bibliothèque de Séchilienne** : envoi d'informations et échanges téléphoniques et mail

4. Communication et diffusion de l'offre de formation / ateliers

L'information sur les **ateliers Mange sauvage** a été diffusée via tous nos outils de communication : site internet, lettres d'information, réseaux sociaux, affichage et flyers, stands événementiels, et relayée par plusieurs partenaires (via Facebook, L'écho sauvage, Grenoble Capitale Verte...).

L'**offre de formation** a également été proposée de façon plus ciblée et par divers relais aux Maisons des habitants, MJC, CCAS, au réseau des bibliothèques de la Ville de Grenoble et de la Métropole, aux structures régionales participant au Prix Régional de Livre Environnement, aux entreprises en lien avec le réseau Fève et aux

Suivi des indicateurs

Sensibilisation grand public et pédagogie

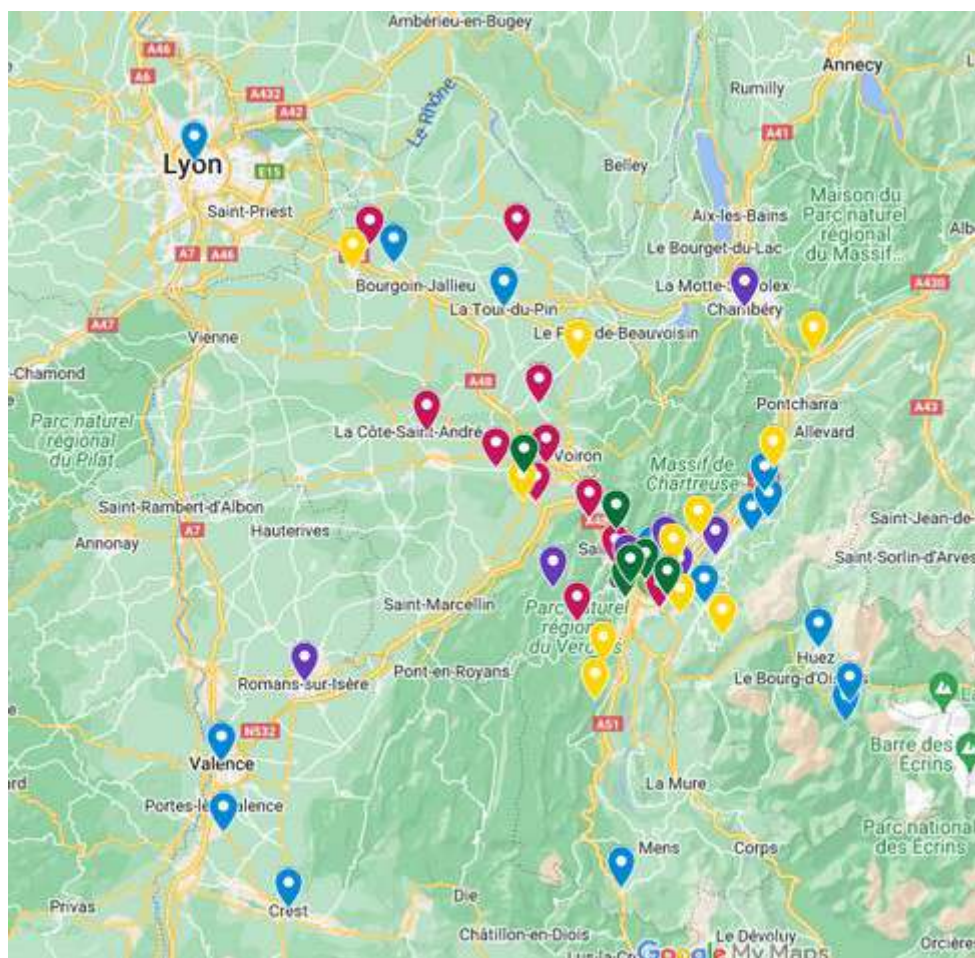
- Nombre de personnes recevant des informations sur le projet : environ 34000
- Nombre d'abonnés à la lettre d'information dédiée à Sème sauvage : 220
- Nombre de personnes sensibilisées lors d'animations événementielles : environ 350

Formation et accompagnement

- Nombre de personnes formées en 2022 : 50 (14 en formation + en 36 accompagnement)
- Nombre de personnes inscrites sur la liste de diffusion dédiée : 95

Couverture géographique des structures formées :

Répartition géographique des structures formées de 2018 à 2022



Bleu : 2018 / Rose : 2019 / Jaune : 2020 / Violet : 2021 / Vert : 2022

Synthèse du bilan et perspectives

Le projet Sème Sauvage est un projet fédérateur, qui propose une **association originale et pratique** entre un espace de documentation et de présentation des graines (médiathèque) et un apprentissage technique botanique (ateliers et formations). Il génère beaucoup **d'intérêt et d'enthousiasme** de la part du grand public et des professionnels : les formations et ateliers sont complets, le public est en demande de graines, et les outils sont très appréciés.

L'année 2022 a permis une belle reprise des activités, avec la participation à de nombreux événements et le retour du public. Dans la lignée des actions 2021, les **ateliers « Mange sauvage »** ont toujours été complets en 2022, preuve de l'intérêt du public pour les plantes sauvages comestibles.

Grâce au développement du **fonds de la médiathèque** dédié aux plantes et graines sauvages et aux aménagements en faveur de la biodiversité, la production éditoriale autour de cette thématique est bien valorisée et la médiathèque devient un centre de ressource incontournable sur le sujet, mise en valeur notamment grâce à sa bibliographie dédiée.

Les **outils Sème sauvage** continuent à être très appréciés, notamment les nouvelles fiches-espèces du programme Mange sauvage. La diffusion du Livret pédagogique Sème sauvage a permis de sensibiliser les acteurs-relais en contact avec le public scolaire et péri-scolaire. La page Sème sauvage, les ressources en ligne autour de la grainothèque et le Livret (notamment la Fiche n°6 « Mettre en place une grainothèque ») constituent ainsi un **kit pédagogique complet** qui facilite la mise en place d'une grainothèque de plantes sauvages par toute structure intéressée.

Afin de pallier la difficulté de l'alimentation en graines rencontrée par la plupart des grainothèques, l'accompagnement a été axé en 2022 sur la **formation de groupes d'utilisateurs des structures à la récolte de graines de plantes sauvages**, afin de créer un réseau de récolteurs et récolteuses de graines. Ces ateliers ont bien fonctionné, notamment dans les organisations bien avancées dans leur projet de grainothèque de plantes sauvages. Si la dynamique de réseau est difficile à maintenir, notamment du fait de changements dans les équipes ayant monté les projets de grainothèque, le projet reste très attractif et le public en demande d'animations sur le sujet.

ANNEXES

Voir Document Bilan - ANNEXES

1. Documents de communication
2. Maquettes réorganisation de la page web Sème sauvage
3. Lettres d'information Sème sauvage
4. Fiches-espèces « Mange sauvage » en cours de finalisation